

MAIRIE

de

H A E G E N

Arrondissement de SAVERNE



67700

**Procès-Verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Séance du 7 janvier 2022

Département
du Bas-Rhin

Arrondissement
de Saverne

Nombre de
Conseillers élus
15

Conseillers en
fonction
14

Conseillers présents
12

Sous la présidence de Madame OBERLE Marie-Pierre :

Etaient présents :

MM. MORGENTHALER Jean-Paul, KIEFFER Yannick, REYDEL Patrick, SUSS Rémi,
LE MOING Franck, DRENSS Michel, SCHALL Loïc,
Mmes. KOEHLER Nadine, BADER Marie-France, OCHS Angélique, SECULA Angie.

Absents excusés :

Mme FRIEDRICH Emmanuelle, a donné procuration à Mme KOEHLER Nadine.
Mme RAUCH-OHL Hélène, absente sans avoir donné procuration.

Le Conseil a été convoqué le lundi 3 janvier 2022.

Ordre du jour :

- 2022-01 Désignation d'un(e) Secrétaire de séance.
- 2022-02 Approbation du PV du Conseil Municipal du 19 novembre 2021.
- 2022-03 Avenant au marché de travaux relatif à l'aménagement de la rue des Carrières (lot 2).
- 2022-04 ONF 2022 – Validation du devis prévisionnel.
- 2022-05 Location logements au-dessus de l'Ecole – Révision des avances sur charges.
- 2022-06 Clôture aire de jeux – Validation du devis Technic'Jardins.

Divers/Informations.

Madame le Maire ouvre la séance à 20h05 et salue les Membres du Conseil présents. Elle leur souhaite également ses meilleurs vœux à l'occasion de la nouvelle année, ainsi qu'à leurs proches.

2022-01 DESIGNATION D'UN(E) SECRETAIRE DE SEANCE

Rapporteur : Marie-Pierre OBERLE, Maire.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal **DESIGNE** Monsieur Yannick KIEFFER comme Secrétaire de séance, conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Pour : À l'unanimité (dont une procuration).

Contre : /

Abstention(s) : /

2022-02 APPROBATION DU PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 NOVEMBRE 2021

Rapporteur : Marie-Pierre OBERLE, Maire.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 19 novembre 2021.

Pour : À l'unanimité (dont une procuration).

Contre : /

Abstention(s) : /

2022-03 AVENANT AU MARCHE DE TRAVAUX RELATIF A L'AMENAGEMENT DE LA RUE DES CARRIERES (LOT 2)

Rapporteur : Marie-Pierre OBERLE, Maire.

En date du 21 mai 2021, la Commune a conclu avec l'Entreprise Est Réseaux un marché relatif à l'aménagement de la rue des Carrières – lot 2 – Travaux de Génie Civil des réseaux secs pour un montant de 26 495,00 € HT, soit 31 794,00 € TTC.

Objet de la modification du marché public : Fourniture de luminaires supplémentaires et augmentation de la masse des travaux de Génie Civil.

Le montant des prestations passe à 32 174,00 € HT, soit 38 608,80 € TTC.

Il convient donc de passer un avenant au marché précité pour un montant de 5 679,00 € HT, soit 6 814,80 € TTC.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal **DECIDE** :

- D'approuver l'avenant au marché dont il est question, pour les montants précités,
- D'autoriser Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour : À l'unanimité (dont une procuration).

Contre : /

Abstention(s) : /

2022-04 ONF 2022 - VALIDATION DU DEVIS PREVISIONNEL

Rapporteur : Marie-Pierre OBERLE, Maire.

Madame le Maire expose le programme « Bois » pour l'année 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **DECIDE** :

- D'accepter le programme des travaux d'exploitation en forêt Communale présenté par l'ONF pour l'année 2022.
- D'approuver le programme des travaux présenté pour un montant de 11 970,14 € TTC et d'autoriser le Maire à le signer.

Pour : 11 voix (dont une procuration).

Contre : /

Abstention(s) : 1.

2022-05 LOCATION LOGEMENTS AU DESSUS DE L'ECOLE – REVISION DES AVANCES SUR CHARGES

Rapporteur : Marie-Pierre OBERLE, Maire.

Les locataires des logements situés au-dessus de l'Ecole versent en complément du loyer mensuel, une avance sur charge d'un montant de 50,00 € par mois.

Le prix des combustibles et de l'énergie ayant sensiblement augmenté, et dans le but de lisser les charges locatives, il est nécessaire d'augmenter l'avance à 80,00 € par mois.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal **APPROUVE** cette augmentation et décide de la mettre en œuvre à partir du 1^{er} janvier 2022.

Pour : À l'unanimité (dont une procuration).

Contre : /

Abstention(s) : /

2022-06 CLÔTURE AIRE DE JEUX – VALIDATION DU DEVIS TECHNIC'JARDINS

Rapporteur : Marie-Pierre OBERLE, Maire.

Madame le Maire propose aux Membres du Conseil Municipal de poser une clôture autour de l'aire de jeux et une clôture de sécurisation des infrastructures de l'assainissement non collectif du club house de football.

L'offre la plus intéressante a été transmise par la Société Technic'Jardins située à Niedermodern pour un montant estimatif de 16 148,64 € TTC.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal **DECIDE** :

- de valider la proposition de la Société Technic'Jardins pour le montant indiqué ci-dessus.
- d'autoriser Madame le Maire à signer les documents y afférents pour la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour : À l'unanimité (dont une procuration).

Contre : /

Abstention(s) : /

DIVERS/INFORMATIONS

▪ ADHESION A LA TRAME VERTE ET BLEUE :

Le coût financier de l'inventaire de la faune et la flore par la LPO est entièrement pris en charge par les Communautés de Communes du Pays de Saverne et de la Mossig.

▪ NETTOYAGE DES LOCAUX COMMUNAUX – CHANGEMENT DE PRESTATAIRE :

Madame le Maire annonce avoir dénoncé le contrat avec l'Association Entraide Emploi pour la prestation de nettoyage des locaux Communaux (Ecole, Mairie et Salle des Fêtes). Elle annonce avoir signé des contrats avec la Société Holder Propreté, car le coût horaire nous reviendra à 17,00 €/heure au lieu de 20,44 €/heure avec le précédent prestataire.

▪ SITE INTERNET DE LA COMMUNE :

La prochaine réunion de travail aura lieu le mardi 11 janvier prochain en Mairie.

▪ **PORTE DE GARAGE DU PRESBYTERE A CHANGER :**

La porte devra être changée, le montant des travaux sera inscrit au budget 2022.

▪ **TOITURE DU GARAGE DE MONSIEUR WISS JERÔME :**

Une fuite a été constatée, si nécessaire des travaux seront engagés.

Madame le Maire remercie les Membres présents, et clôt la séance à 21h15.


Compte-rendu certifié conforme,

Haegen, le 13 janvier 2022

Le Maire,

Marie-Pierre OBERLE



Marie-Pierre OBERLE 	Jean-Paul MORGENTHALER	Michel DRENS	Angélique OCHS
Angie SECULA	Marie-France BADER	Nadine KOEHLER	Hélène OHL Absente sans procuration
Rémi SUSS	Emmanuelle FRIEDRICH Absente excusée, a donné procuration à Nadine KOEHLER	Patrick REYDEL	Loïc SCHALL
Franck LEMOING	Yannick KIEFFER		